Paris, le 8 avril 2026

Avis aux porteurs de parts du FCP « DNCA Colnem »

Catégorie de parts	Code ISIN
C	FR001400MDD2

Nous vous informons que la documentation juridique du Fonds Commun de Placement (FCP) « DNCA Colnem » a été modifiée afin d'intégrer les modifications suivantes :

- Evolution de la stratégie d'investissement :
 - Précision selon laquelle l'exposition aux produits de taux s'effectuera via des investissements en OPC (hors OPCVM monétaires) et/ou en instruments financiers dérivés, avec modification de la définition du risque de taux en conséquence ;
 - Modification du pourcentage d'exposition du FCP dans des OPC monétaires (passage de 20% à 40%) ;
 - Intégration des droits de souscription dans la section relative aux titres intégrant des dérivés et dans tableau des commissions de mouvement.

- Précisions apportées à la définition de la période de référence pour le calcul de la commission de surperformance ;
- Actualisation de la présentation des frais, sans impact sur leur niveau ;
- Ajout dans le DIC PRIIPS du pourcentage d'investissements en parts et/ou actions d'OPC gérés par DNCA Finance, conformément aux dispositions du prospectus du Fonds ;
- Mise à jour de la méthode de valorisation des titres de créances négociables (TCN) ;
- Modifications rédactionnelles diverses (modification du représentant de PWC, mise à jour de certaines définitions dans le profil de risque) ;
- Annexe SFDR : mise à jour de certains rédactionnels, conformément à ce qui est déjà prévu dans le prospectus.
- Ajout d'un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement dit « Swing Pricing », conformément aux dispositions de la directive AIFM 2 (Directive (EU) 2024/927), qui imposent, à compter du 16 avril 2026, que les fonds soient dotés d'au moins deux mécanismes de gestion de liquidité.

Ces modifications n'affectent pas le profil rendement/risque du FCP.

L'entrée en vigueur de ces modifications est prévue le 16 avril 2026.

La documentation juridique du FCP est disponible sur le site internet de la société de gestion : https://www.dnca-investments.com/documents.

Elle peut également vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
serviceclients@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 468,34 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.